

École Félix-Leclerc

PROCÈS-VERBAL

Rencontre du 19 février 2020

Présents : Syradin Abdourahman, Lilou Bilodeau, Salim Boumaza, Lise Giunta, Mustapha Haddach, Annie Lavoie, Anne-Marie Mainville, Antoine Marchand Dupuis, Nisrine Mouarrah, Joanie Roy-Bergeron, Awatef Zaïter.

Absents : Nathalie Létourneau, Aichadou Diarra et Marie-France Brodeur

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée, mot d'accueil de la présidente
2. Adoption de l'ordre du jour
Demande l'ajout des 2 points suivants : photo scolaire et matériel didactique
Demande d'inverser les points éducatifs et administratifs par un membre du personnel.
Proposé par Annie Lavoie
Adopté à l'unanimité
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 12 décembre 2019 (10 min)
Il est demandé d'ajuster les absences de 2 membres parents.
Proposé par Lilou Bilodeau
Adopté à l'unanimité
4. Demande d'ajout d'un point sur les Règles de régie interne (5 min)
Un point sur la consultation par courriel, après consultation de la présidente, est proposé par la direction. Un libellé sera soumis. Le conseil est en accord avec cette suggestion.
5. Points administratifs (75 minutes)
 - 5.1 Consultation sur les critères de répartition des ressources CSDM
La direction procède à la consultation. Le formulaire est complété séance tenante.
 - 5.2 Suivi des travaux
La direction informe le conseil des suites de l'info-travaux. La CSDM a demandé aux professionnels des correctifs du document technique justifiant la démolition. La rencontre avec l'arrondissement aura lieu durant la semaine de relâche, la date reste

à définir. Le comité de concertation se réunira dans la semaine du 9 mars. Par la suite, un suivi sera présenté au CÉ du 18 mars prochain.

5.3 Loi 40

Mme Matteau informe le conseil d'établissement de différents aspects de la loi dont elle a été informé lors d'une rencontre avec la direction générale. Le mandat du conseil des commissaires a pris fin le 8 février dernier. La direction générale assumera les fonctions du conseil des commissaires. La CSDM deviendra un centre de services scolaires le 15 juin prochain. La constitution du Conseil d'administration sera :

- 5 membres parents (désignés au plus tard le 1^{er} juin, le comité de parents détermine la procédure de désignation)
- 5 membres du personnel (désignés au plus tard le 1^{er} juin, la Direction générale détermine la procédure de désignation)
- 5 membres de la communauté (désignés au plus tard le 10 juin)

La composition du CÉ ne change pas. Il y aura la création d'un poste de vice-présidence et il doit y avoir 2 membres substitués. Il y aura une formation obligatoire pour tous les membres du CÉ. La formation est en préparation par le ministère.

Le processus d'inscription des élèves demeure inchangé pour l'année 2020-2021.

Le mandat de la Protectrice de l'élève est maintenu. Il y aura des informations à venir sur le site de la CSDM.

Un membre parent demande à la direction d'écrire un résumé aux parents. La direction se référera à la CSDM.

Varia

- Photo scolaire

Nous devons décider de la compagnie qui fera les photos scolaires en 2020-2021. Certains membres parents souhaitent explorer d'autres compagnie. Ce point sera en suivi au prochain CÉ.

- Matériel didactique

Un membre parent nous sensibilise quant à la qualité parfois douteuse des photocopies remises aux élèves. Il est mentionné que c'est attrayant et motivant pour un élève d'avoir de beaux manuels ou documents. Mme Matteau s'engage d'en parler en rencontre mensuelle.

6. Points éducatifs (30 minutes)

6.1 Grille-matières 2020-2021 (approbation)

La grille-matières proposées pour l'année 2020-2021 est la même que cette année. Certains membres parents manifestent leur déception de ne pas avoir bonifié l'anglais au 3^e cycle. Les membres enseignants expliquent le processus de consultation et la teneur des discussions qui ont mené au statu quo. La direction

rassure les membres du conseil que les préoccupations des parents sont communiquées à l'équipe-école et sont considérées dans les discussions.

Proposé par Syradin Abdourahman
Appuyé par Annie Lavoie
Approuvé à l'unanimité

6.2 Suivi projet éducatif (information)

Mme Matteau explique que le comité pédagogique s'est réuni afin de préparer la rencontre de travail du 28 janvier dernier avec l'équipe-école. Lors de cette rencontre, les enseignants ont travaillé en sous équipe cycle et en grand groupe, afin de trouver les moyens que nous utiliserons afin d'atteindre les objectifs ciblés dans notre projet éducatif. Les grands thèmes seront les stratégies de lecture et l'enrichissement du vocabulaire. Le comité pédagogique se rencontrera afin de les libeller et de rassembler les conditions de réalisations privilégiées par l'équipe.

6.3 Sorties éducatives (approbation)

Présentation du tableau par la direction.

Proposé par Awatef Zaiter
Approuvé à l'unanimité

6.4 Suivi code de vie

La direction informe le conseil de la teneur de la rencontre du comité de refonte du code de vie avec une conseillère pédagogique de la CSDM qui nous accompagne dans ce processus. Un sondage a été créé afin de cibler les valeurs qui orienteront nos interventions futures. Ce sondage a été envoyé aux membres du personnel via un lien. Le même sondage sera transmis aux parents par courriel. Suite à l'analyse des sondages, nous dégagerons 4 valeurs qui teinteront notre code de vie. Le comité se réunira en mars pour entamer sa rédaction. Les élèves seront aussi impliqués dans le processus.

6.5 Bibliothèque

La direction informe le conseil que la bibliothèque sera opérationnelle en mars. Il reste l'installation d'un ordinateur pour les prêts. Les enseignants seront formés prochainement afin de pouvoir les effectuer. Une demande de recherche de bénévoles parents sera acheminée à la communauté pour replacer les livres et effectuer des prêts (si possible).

L'idée de la création d'un OPP émerge en ce sens. à discuter ultérieurement.

6.6 Formation CREP

Un membre parent organisera une 3^e formation pour mars. Mme Matteau l'annoncera dans l'info parents. Il a été demandé s'il pouvait y avoir une prolongation du service de garde exceptionnellement pour cette soirée. Le CE est prêt à déboursier

le salaire de l'éducatrice, la direction verra dans quel indice mettre cette dépense. Il est convenu que nous organiserons le tout prochainement.

7. Dépôts et demandes pour la prochaine rencontre

8. Période réservée au public

Un parent s'informe sur les récréations à l'extérieur et la température. La direction les informe que les décisions sont toujours prises en lien avec la charte des températures. Elle rappelle que la cour d'école est enclavée donc le facteur éolien est moindre. Des mesures de précautions sont prises par les membres du personnel tant au service de garde qu'à l'école.

9. Levée de la séance du Conseil d'établissement

Proposé par Awatef Zaiter

Appuyé par Annie Lavoie